Demain, La Coquille !

JOURNAL MUNICIPAL

septembre 2026

CLAP DE FIN SUR L'ÉTÉ : EN ROUTE VERS LA RENTRÉE

LA COQUILLE

ACTUALITES
Solidarité Gironde
Bilan de santé à la Maison Médicale
Moyen de paiement des factures publiques

ASSOCIATIONS
Actualités associatives

SERVICES ET INFOS
Agenda
Commerces et artisanat
Pharmacies de garde

Le mot du maire

Gilles RODRIGUEZ
Maire de La Coquille

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Août, avec son cortège d'épisodes de chaleurs extrêmes, ses interdictions et ses restrictions s'en est allé. Comme vous le savez probablement, des travaux de raccordement en eau ont été réalisés dès fin juillet, même si nous avons toujours eu accès, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, à l'eau potable, au prix tout de même de certaines restrictions, édictées par les services de l'État. Je tiens, une fois encore, à vous rassurer, ce raccordement n'entrait pas dans le cadre de la gestion d'une situation de crise urgente mais constituait bien une mesure de prévention et de bon sens. En effet, notre commune, qui alimente déjà celle de Chalais (et éventuellement celle de Saint-Jory-de-Chalais) ne disposait d'aucune liaison de secours. C'est désormais fait, avec Saint-Pierre-de-Frugie, Saint-Priest-les-Fougères, Mialet et Firbeix. À cette fin, 350 mètres de canalisations nouvelles ont été déployées par le RDE24 et 220 mètres ont d'ores et déjà été enfouis ; le reliquat le sera très prochainement, compte tenu de la nature rocheuse du terrain. Pour votre information, l'intégralité des coûts a été supportée par le RDE24.

Malgré ces fortes chaleurs, plusieurs travaux ont été lancés par la municipalité : la mise en place des radars pédagogiques, la réalisation de la piste multisports autour du stade, la sécurisation de l'accès au collège, la poursuite de l'entretien des bâtiments scolaires (peinture de la façade, changement de certaines fenêtres, peinture du préau), la modernisation du dojo, la mise aux normes de l'étang de la Barde… La plupart seront normalement achevés au cours du mois de septembre, tout comme la rénovation de l'intérieur de notre église, lancée par l'ancienne équipe municipale. L'inauguration officielle de celle-ci devrait avoir lieu le samedi 10 octobre prochain. D'ores et déjà, la plupart des travaux de maçonnerie, de peinture, de modernisation de l'installation électrique sont réalisés. Vous pouvez d'ailleurs admirer la beauté des vitraux illuminés de 20h à minuit chaque soir. Enfin, les travaux de modernisation du réseau d'éclairage public sont aussi quasiment terminés : à des fins d'économie et dans le cadre de la lutte contre la pollution lumineuse, les horaires d'éclairage sont en cours de modification.

Enfin, une fête foraine s'installera les 18, 19 et 20 septembre prochains sur la place du Souvenir et la place Elie Boyer-Laveyssière. À cette occasion, plusieurs animations seront aussi organisées par les sapeurs-pompiers volontaires de La Coquille. Des restrictions de circulation au niveau de l'avenue de la Gare seront mises en place. Toutefois, le feu d'artifice traditionnellement offert par la Municipalité lors de la soirée festive organisée par le comité des Fêtes, sera finalement tiré, au stade municipal, le samedi 19 septembre, à compter de 22h30, compte tenu de la levée des interdictions préfectorales qui prévalaient jusqu'à un passé très récent.

Pour finir, à la veille de la rentrée scolaire 2026/2027, je vous informe que les effectifs scolaires se maintiennent et qu'aucune perspective de fermeture de classe n'est envisagée à ce jour. Cette année encore, la municipalité a mis en place les moyens pour maintenir la gratuité des fournitures scolaires au profit de l'école élémentaire et les tarifs du restaurant scolaire n'ont pas été augmentés, en dépit de l'inflation. Compte tenu des évènements météorologiques extrêmes que nous avons connus cette année encore, une réflexion est actuellement menée pour climatiser les locaux scolaires et une partie des bâtiments publics.

Petits et grands, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire !

Prochaine réunion du conseil municipal
le lundi 14 septembre
à 19h **à la mairie**

Dépôt légal et impression : Mairie de La Coquille
Directeur de la publication : Gilles Rodriguez
Conception graphique : Jérémie Ranouil
Crédits photos : Mairie de La Coquille
Nombre d'exemplaires : 750

Commission communication :
Gilles Rodriguez - Président
Jérémie Ranouil - Vice-président
Marie-Claude Lacotte
Cécilia Roussarie
Bertrand Delannoy
Yann Olivier
Andréa Meyer
Pascal Privat

Image de couverture:
Coucher de soleil sur le clocher de l'église depuis la rue de la Valouze

Incendies en Gironde : La Coquille solidaire

Le 29 juillet dernier, à la suite de l'appel aux dons diffusé via Panneau Pocket pour venir en aide aux sinistrés des incendies de Gironde ainsi qu'aux pompiers déployés, un grand nombre de produits de première nécessité a pu être récolté pour être ensuite acheminé jusqu'à Thiviers par les agents municipaux (puis envoyé en Gironde par les services du Département). Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à ce geste.

Octobre Rose

Comme chaque année, à l'occasion de la campagne Octobre Rose qui a pour but de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche, la commune se mobilise. En parallèle de la traditionnelle randonnée (dont la date sera communiquée dans le prochain numéro du journal), il sera possible d'acheter des articles divers à la mairie. L'ensemble des gains sera reversé au Comité féminin de la Dordogne pour le dépistage du cancer du sein.

Grand bilan santé à la Maison Médicale

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Valouze vous ouvre ses portes le samedi 26 septembre 2026, de 9h00 à 16h00, pour une journée d'action et de prévention dédiée à la santé globale de la population.
L'équipe soignante vous propose un "bilan Santé" gratuit et ouvert à tous, sans inscription préalable. Que vous souhaitiez faire un point sur votre état général, poser des questions sur votre hygiène de vie ou échanger avec des professionnels du territoire, cette journée est conçue pour vous accompagner.

Au programme tout au long de la journée :

- Atelier sport kiné santé : dépistage des risques de lombalgie et troubles musculo-squelettiques, prévention des chutes et activité physique adaptée.
- Rencontre avec une Diététicienne : Conseils en nutrition, équilibre alimentaire et idées reçues.
- Point de santé avec les Médecins et Soignants : Évaluation générale, bilans de prévention et informations de santé publique.
- Un espace d'accueil convivial sera à disposition des visiteurs pour échanger en toute simplicité (petite collation offerte).

Que vous soyez jeune, actif, senior ou en famille, venez profiter de cette occasion unique pour faire un bilan et échanger en toute proximité avec vos professionnels de santé.

Évolution des moyens de paiement des factures publiques

Dans le cadre d'une démarche nationale menée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les usagers sont invités à privilégier des moyens de paiement plus rapides et sécurisés.

Dès 2027, les paiements par chèque pourront entraîner des délais d'encaissement plus longs. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre adaptation à ces nouvelles modalités de paiement. Renseignements auprès de votre collectivité locale.

Perte, fraude... Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?
En 10 ans, l'usage du chèque a chuté de plus de 75%. Il ne représente plus que 4,5 % des paiements, mais 30% des coûts de traitement. Un chèque peut se perdre. Il peut aussi servir à des fraudes et expose l'usager à des risques d'escroqueries. On vous guide vers des solutions simples, rapides et sécurisées.

Pour payer les factures émises par votre collectivité
Si vous souhaitez régler une facture de cantine, de crèche, d'eau, d'hôpital ... Des solutions s'offrent à vous.

Le prélèvement automatique
Si vous devez payer plusieurs fois le même service (par exemple, la cantine, la crèche ou la garderie), cette solution est faite pour vous. Elle simplifie et sécurise vos paiements et évite les oublis.

La plateforme de paiement payfip.gouv.fr
PayFiP est une plateforme de paiement en ligne de la DGFiP, gratuite et simple d'utilisation. Vous pouvez l'utiliser dès lors que le service public (collectivité locale, hôpital, école, etc.) a adhéré au dispositif. Avec PayFiP, payez par :
- Prélèvement unique : saisissez vos coordonnées bancaires figurant sur votre RIB, puis validez.
- Virement simplifié (dès l'automne 2026) : vous serez redirigé sur votre espace bancaire pour vous authentifier et valider le virement.
- Carte bancaire : entrez les références de votre carte bancaire, un clic et c'est validé, tout simplement.

Le paiement de proximité chez les buralistes et partenaires agréés
La DGFiP propose, avec le réseau des buralistes et partenaires agréés, une offre de paiement de proximité. Si votre facture comporte un QR code spécifique, rendez-vous chez votre buraliste agréé, scannez et payez en toute sécurité, dans la limite de 300 € selon le mode de paiement.

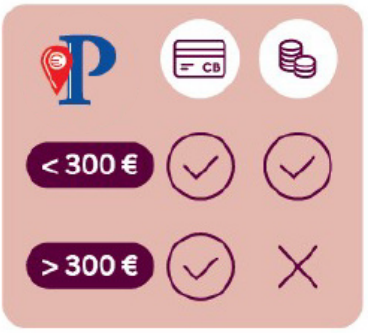

Rappel sur la règlementation liée au bruit

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cet arrêté est toujours en vigueur et son non-respect est passible d'une amende.

Nous vous rappelons également la règlementation prévue par l'article 22 de l'arrêté : "Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine, dans un lieu public ou privé. Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence."

Arrêté préfectoral N°24-2016-06-02-005

Inscription sur les listes électorales des citoyens français et européens

Pour pouvoir voter aux prochaines élections (élection présidentielle en avril et mai 2027), il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales de la commune n'est pas automatique et nécessite une démarche de votre part.
Vous pouvez vous inscrire en vous rendant à la mairie en remplissant le formulaire de demande d'inscription accompagné des pièces justificatives, ou directement en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.
Les citoyens européens qui résident en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de la commune pour voter lors des élections municipales et élections européennes en France. Renseignez-vous à la mairie.

BON À SAVOIR

Objets trouvés

Vous avez perdu quelque chose récemment en vous baladant sur la commune ? N'hésitez pas à vous rendre à la mairie ou à la contacter. Des objets trouvés y sont régulièrement rapportés et y attendent leur propriétaire : lunettes, clés, vêtements, téléphones, etc.

Rencontre jardin privé le 12 septembre

Cet évènement prévu le samedi 12 septembre de 10h à 18h autour de la notion de ressourcement se tiendra à Oklé des Champs, au 61 rue Eugène Leroy à La Coquille.

Divers exposants proposant des activités seront présents. Conférences, séances découverte de sports, dégustations et bien d'autres sont prévus. L'entrée est gratuite et un parking sera organisé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Nathalie :
07 75 86 12 66

Oklé des Champs

Brunch :
Ne loupez pas notre dernier brunch fermier de la saison le dimanche 13 septembre à 10h !
Vous pourrez déguster de bons petits plats faits maison avec les produits des producteurs locaux, dans un environnement calme et convivial.
Réservation au 06 44 20 08 61
okledeschamps@hotmail.com
Attention : places limitées !

Atelier de cuisine :
Vous avez toujours voulu tout savoir sur la confection de conserve de fruits et de légumes ?
Avec l'atelier du vendredi 18 septembre à 18h30, nous vous dévoilons les trucs et astuces pour des conserves réussies !
Inscription au 06 44 20 08 61
okledeschamps@hotmail.com
Attention : places limitées !

samedi 5 septembre

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 20h45 (ouverture des portes à 19h)

Organisé par **le Judo Club de La Coquille**, animé par Sandra.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 19 05 57 37

dimanche 13 septembre

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 14h30 (ouverture des portes à 13h)

Organisé par **les Amis de la Maison de Retraite**, animé par Jean-Marie.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

jeudi 17 septembre

Cinéma

La Bataille de Gaulle partie 1 : L'Âge de fer

à l'Espace Culturel Claude Boyer)

à 20h30

Entrée : 7,50€ -14 ans : 4,50€
Tarif réduit : 6€
Carte 5 places : 22,50€
Achat de billets possible en ligne

du vendredi 18 au dimanche 20 septembre

Fête foraine

sur la Place du Souvenir et la place Elie Boyer-Laveyssière

ouverture à 16h30 le vendredi, dès 15h samedi et dimanche

Manèges, animations (magie et sculpture sur ballons le dimanche), buvette et petite restauration.

Animations des sapeurs-pompiers : exposition de véhicules, soirée grillades le samedi.

samedi 19 septembre

Feu d'artifice

stade Henri Judet de La Combe

à 22h30

Offert par la municipalité

samedi 26 septembre

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 20h45 (ouverture des portes à 19h)

Organisé par **le Comité des Fêtes**, animé par Jean-Marie.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

retrouvez l'intégralité des événements sur

Panneau Pocket

Judo Club de La Coquille

Retour sur notre fin d'année sportive (juin 2026)

La saison 2025/2026 s'est clôturée sous la chaleur et avec la bonne humeur le vendredi 27 juin 2026.

Après une année de combats et d'apprentissages, nos judokas avaient rendez-vous avec leurs nouveaux grades.

Des sourires, des rires, des émotions… tout était réuni pour passer un beau moment tous ensemble !

Nos judokas ont pu récupérer leurs nouvelles ceintures, leurs diplômes et pour certains, une lettre de félicitations a suivi afin de mettre en avant leurs exploits lors de cette saison. Félicitations à nos nouvelles ceintures marron : Clément, Zia, Louwenn !

L'Assemblée Générale a pris le relais et nous avons terminé la soirée par une auberge espagnole.

(Un grand merci à toutes les familles qui suivent leurs judoka(tes) tout au long de l'année en leur permettant d'assister aux cours ainsi qu'aux différents galas qui ne sont pas toujours à proximité).

Infos "Stage Japon"

Grâce à la mobilisation des licenciés, de leur famille et des habitants de La Coquille, notre stage se concrétise à grands pas !

Merci à celles et ceux qui sont venus nous soutenir lors de la brocante de début juillet malgré la grosse chaleur !

Nous comptons sur vous une dernière fois, le samedi 5 septembre 2026, nous organiserons notre loto à 20h qui sera animé par Sandra à l'espace culturel de La Coquille (si vous ne savez pas quoi faire, venez nous retrouver afin de passer une bonne soirée, de nombreux lots seront à gagner et une buvette et des gâteaux "maison" seront à disposition).

Inscription nouvelle saison 2026/2027

Mercredi 2 et 9 septembre 2026 : de 14h à 17h

Mercredi 9 septembre 2026 : reprise des cours

Planning des cours :

Les mercredis

de 16h30 à 17h30 : BABY JUDO (2021/2022)
de 17h30 à 18h30 : POUSSINS (2017/2018)
de 18h30 à 20h : JUDO (2014 et avant)
de 20h à 21h15 : TAISO/ CROSSTRAINING (à partir de 15 ans)

Les vendredis

de 17h15 à 18h15 : PRE-POUSSINS (2019/2020)
de 18h15 à 19h15 : BENJAMINS/ MINIMES (2016 à 2013)
de 19h15 à 20h45 : JUDO (2012 et avant)

Les samedis

de 15h30 à 17h : SELF DEFENSE/ JUJITSU (à partir de 15 ans)

Tarif famille, couple, PassSport, chèque sport

On vous attend nombreux pour cette nouvelle saison qui va commencer !

Contact

Facebook : Judo Club de La Coquille
Mail :
club.judo.lacoquille@gmail.com
Tél. :
Mme Druineau : 06 47 00 46 14
M. Carré : 06 10 87 94 35

La Charretou : transport solidaire

Cette association nouvellement constituée tiendra sa première assemblée générale le samedi 5 septembre à 16h, à la salle des Fêtes de Miallet. Elle vise à créer un service de déplacements accompagnés solidaires et en assurer la gestion. Le service reposera sur un réseau de conducteurs bénévoles adhérents qui utilisent leur véhicule personnel pour accompagner les bénéficiaires adhérents vers les rendez-vous médicaux, les démarches administratives, les visites aux proches ou amis, les commerces (de proximité en priorité), les activités sociales, culturelles ou associatives.

Pour aller où ?
Toutes destinations à l'intérieur du cercle depuis votre domicile dans l'une des 7 communes.

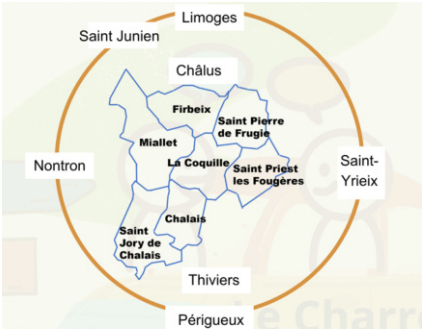

Comment ?
Vous appelez 48h avant, l'association vous met en relation avec des conducteurs moyennant une participation modique (environ 0,40 €/km).

Pour faire quoi ?
Pour des déplacements ponctuels afin de se rendre à un rendez-vous médical ou administratif, visiter un proche ou ami, prendre un train, faire des courses, ...

A partir de quand ?
1er octobre 2026

Miallet Darts Club : nouvelle association de fléchettes

Vous avez envie de découvrir les fléchettes ou de reprendre cette activité dans une ambiance conviviale ? Le Miallet Darts Club (MDC24) est officiellement créé. Les enfants sont les bienvenus. Début des entraînements en septembre 2026.

Contact :
06 49 77 71 88
mialletdartsclub24@gmail.com
Instagram : mialletdartsclub

Tennis Club de La Coquille : rentrée du tennis et pickelball

La rentrée du tennis et du pickelball se tiendra autour de deux journées d'inscriptions et d'essais le samedi 5 septembre de 14h à 17h ainsi que le mercredi 9 septembre de 14h à 17h.

La reprise des cours est prévue pour le 15 septembre.

Plus de renseignements auprès de Robin : 07 60 85 34 42

Monastère bouddhiste zen de Kanshoji : retraite découverte

Le monastère bouddhiste Zen de Kanshoji, situé sur la commune de La Coquille, organise régulièrement des Retraites Découverte, d'une durée de deux à 6 jours.

Ces retraites s'adressent à toute personne qui souhaite découvrir la pratique du zen et la vie dans un monastère bouddhiste. Elles sont destinées à des débutants et débutantes qui désirent séjourner dans un lieu de silence et de paix, au milieu d'une nature hospitalière et entourés de moines, nonnes et laïcs attentifs et bienveillants.

À Kanshoji, la nourriture est biologique, excellente et végétarienne.

La session commence par une journée de retraite dans leur chambre, avec toutefois des séances de méditation (zazen) et la possibilité de se promener dans la nature – et cela dans le silence et le repos du corps et de l'esprit.

Il s'agit de se retrouver face à soi-même, loin des bruits et des poussières de la vie en société, loin de ses préoccupations habituelles – et d'accéder à un esprit lavé de toute préoccupation, un esprit clair et paisible.

Ces retraitants sont toutefois entourés d'une équipe d'accueil qui les initie à la pratique, répond à leurs questions, échange avec eux, les emmène en promenade autour du lac…

Ils pourront également aider aux tâches de la vie quotidienne (épluchage des légumes, travail au potager, nettoyage…) au milieu des résidents du monastère et dans l'esprit de la pratique : dans la concentration et l'esprit du don désintéressé.

Et puis ils bénéficient des enseignements de l'abbé fondateur du monastère, enseignements éclairants et profonds qui ouvrent l'esprit et induisent à nous poser les bonnes questions.

Ils pourront retourner ensuite à leur vie quotidienne, enrichis par une expérience sans pareille et un esprit neuf.

Pour tous renseignements et inscription :
www.kanshoji.org
secretariat@kanshoji.org
Tél. : 05 53 52 06 35

Informations d'urgence

Urgence médicale

Maison médicale de La Coquille : **05 53 55 36 70** (jusqu'à 18h)
Infirmières : **06 15 63 48 50 - 06 12 22 99 36**
Pompiers : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**

Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de La Coquille : **05 53 52 80 58**
Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : **06 09 55 37 18**

Pharmacies de garde | Septembre 2026

	Période	Pharmacie	Adresse	Téléphone
Dordogne	Du 1er au 4 sept.	La Coquille	26 rue de la République, **La Coquille**	05 53 52 80 28
	Du 5 au 11 sept.	Nyom	4 et 6 place du Château, **Jumilhac-le-Grand**	05 53 55 30 40
	Du 12 au 18 sept.	Rodes	9 rue Jean Jaurès, **Thiviers**	05 53 55 02 55
	Du 19 au 25 sept.	Chemille	4 place des 3 coins, **Thiviers**	05 53 55 00 80
	Du 26 au 30 sept.	Guyonneau	Le Bourg, **Saint-Jean-de-Côle**	05 53 62 33 75
Haute-Vienne	Du 1er au 3 sept.	Chalopin-Moreau	35 avenue François Mitterrand, **Châlus**	05 55 78 43 82
	Du 4 au 10 sept.	Morin	Carrefour Vienne-Briance, **Bosmie-l'Aiguille**	05 55 39 02 27
	Du 11 au 17 sept.	Val de Gorre	26 rue Jean Jaurès, **Saint-Laurent-sur-Gorre**	05 55 00 01 42
	Du 18 au 24 sept.	Couturier	13 avenue Pasteur, **Aixe-sur-Vienne**	05 55 70 14 87
	Du 25 au 30 sept.	Barriac	47 avenue d'Occitanie, **Séreilhac**	05 55 39 10 29

La pharmacie de garde entre en fonction le samedi soir à 17h et les jours de la semaine à 19h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17h le samedi soir

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

LA COQUILLE

Mairie de La Coquille

3 place du Souvenir, 24450 La Coquille

Contact :
Tél. : 05 53 52 80 56
Mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr

www.ville-lacoquille.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30